

ACTES LÉGALES

AVIS

Plan local d'urbanisme



COMMUNE DE NANCES

Enquête publique portant sur la révision du PLU

Par arrêté n°2019-09-01 du 02 septembre 2019 le Maire de la commune de Nances a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la révision du plan local d'urbanisme (PLU). La personne responsable de la révision du PLU est la commune de Nances représentée par son maire Monsieur Alexandre FAUGÈRE et dont le siège administratif est situé à la mairie 1616 route du Chef-lieu 73470 NANCES.

A l'issue de l'enquête publique, le conseil municipal, approuvera le PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des observations émises lors de l'enquête et suivant l'avis du commissaire enquêteur.

A cet effet, le président du tribunal administratif de Grenoble a désigné Monsieur Patrick MOUSSU en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera en mairie de Nances, 1616 route du Chef-lieu 73470 Nances du :

- Jeudi 28 septembre 2019 au vendredi 25 octobre 2019 inclus, soit pendant 30 jours.

Monsieur le commissaire enquêteur recevra le public les :

- Samedi 28 septembre 2019 de 9h à 12h,

- Mercredi 09 octobre 2019 de 14h à 17h,

- Samedi 19 octobre 2019 de 9h à 12h,

- Vendredi 25 octobre 2019 de 15h à 18h.

Le dossier d'enquête pourra être consulté en mairie de Nances aux jours et heures habituels d'ouverture: mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier ainsi que des remarques formulées et consigner éventuellement ses appréciations, suggestions ou contre-propositions :

- soit sur le registre d'enquête

- soit adresser, avec la mention : Objet : PLU, par courrier postal à la mairie de Nances 1616 route du Chef-lieu 73470 Nances, à l'attention de Monsieur Patrick MOUSSU commissaire enquêteur et soit par courrier électronique à plu@nances.fr

Le dossier soumis à l'enquête publique comprend :

- Le projet de PLU arrêté, complété des informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête et le bilan de la consultation.

- Les avis émis sur le projet du PLU.

- La mention des textes qui régissent l'enquête publique en cause et l'indication de la façon dont elle s'insère dans la procédure administrative.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Nances et à la préfecture de Savoie aux jours et heures habituels d'ouvertures où il pourront être consultés dès leur réception et pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

Des la publication de l'arrêté, toute personne pourra, sur sa demande adressée au maire et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique.

A Nances, le 2 septembre 2019

Le maire Alexandre FAUGÈRE

167022200



COMMUNE DE COURCHEVEL

Plan local d'urbanisme (P.L.U.) de la commune déléguée de Saint-Bon Tarentaise

Monsieur Le Maire de Courchevel informe le public que par délibération en date du 24 septembre 2019, le conseil municipal a confirmé l'ouverture à l'urbanisme de la parcelle cadastrée section AD n°23 sise au lieu-dit "Nogentil" et son classement en secteur 1AUH dans le P.L.U. de la commune déléguée de Saint-Bon Tarentaise approuvé le 31 janvier 2017. Cette délibération est affichée en mairie de Courchevel (chef-lieu Saint-Bon) sur le panneau prévu à cet effet.

Le dossier est tenu à la disposition du public en Mairie de Courchevel (chef-lieu Saint-Bon) aux jours et heures habituels d'ouverture et consultable sur le site internet www.mairie-courchevel.com

170316600



COMMUNE DE COURCHEVEL

Révision allégée n°1 du plan local d'urbanisme de la commune déléguée de LA PERRIERE

Monsieur Le Maire de Courchevel informe le public que par délibération en date du 20 août 2019, le conseil municipal a approuvé la révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune déléguée de La Perrière.

Cette délibération est affichée en mairie de Courchevel (chef-lieu Saint-Bon) sur le panneau prévu à cet effet.

Le dossier est tenu à la disposition du public en Mairie de Courchevel (chef-lieu Saint-Bon) aux jours et heures habituels d'ouverture et consultable sur le site internet www.mairie-courchevel.com

170327700



COMMUNE DE PEISEY-NANCROIX (SAVOIE)

Avis d'enquête publique

Révision générale du Plan local d'Urbanisme

Par arrêté municipal en date du 23 septembre 2019, le Maire de la commune de Peisey-Nancroix a prescrit l'ouverture de l'enquête publique à la révision générale du Plan Local d'Urbanisme.

Monsieur Christian DELETANG, responsable hygiène, sécurité et environnement est nommé, à été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Peisey-Nancroix du lundi 14 octobre 2019 au vendredi 15 novembre 2019.

Le dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire-enquêteur, seront tenus à la disposition du public à la Mairie de Peisey-Nancroix pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture au public soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00.

Le dossier est également consultable en ligne à l'adresse suivante : <http://www.peisey-nancroix.fr/revision-du-plu>

Toute personne pourra, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique, ainsi que des informations relatives à cette enquête auprès de Monsieur le Maire de Peisey-Nancroix.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la Mairie de Peisey-Nancroix ou les adresser par écrit par voie postale (Mairie de Peisey-Nancroix, Monsieur le Commissaire Enquêteur, rue de l'Ecole des Mines, 73210 Peisey-Nancroix) ou par voie électronique (mairie@peisey-nancroix.fr) au commissaire enquêteur qui les verra et les annexera au registre.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, propositions et contre-propositions à la mairie de Peisey-Nancroix aux dates et heures suivantes :

Le mardi 15 octobre de 14h à 17h

Le vendredi 25 octobre de 14h à 17h

Le vendredi 15 novembre de 15h à 18h

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront déposés à la mairie de Peisey-Nancroix pour être tenus à la disposition du public pendant une durée de un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Le rapport et les conclusions seront en outre publiés sur le site internet de la mairie.

Au terme de l'enquête, le projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Peisey-Nancroix, pourra éventuellement être modifié et les décisions d'adoption du projet seront soumises à l'approbation du Conseil Municipal.

170695500

Enquêtes publiques



MÉTROPOLE SAVOIE

Avis d'ouverture de l'enquête publique sur le projet de SCOT Métropole Savoie révisé du 14/10/2019 au 14/11/2019 inclus

Par arrêté n° A 2019-09-04 en date du 24 septembre 2019, le Président du Syndicat Mixte Métropole Savoie a ordonné l'ouverture d'une enquête publique qui portera sur le projet de révision du Schéma de Cohérence Territoriale de Métropole Savoie arrêté le 23 juin 2019.

Le Président du Tribunal Administratif de Grenoble a désigné une commission d'enquête publique composée de Monsieur Pierre CEVOZ en qualité de Président de la commission d'enquête, ainsi que de Monsieur Frédéric GUILVEN et de Monsieur Frédéric DESROCHES en qualité de membres titulaires de la commission d'enquête.

L'enquête publique se déroulera du 14 octobre 2019 au 14 novembre 2019 inclus.

Les principales orientations de ce projet de SCOT révisé sont les suivantes :

- Viser un territoire d'accueil, structuré, fonctionnel et solidaire ;

- Viser un territoire respectueux et mobilisateur de ses ressources dans une logique d'emploi, de bien-être territorial et de service rendu aux populations ;

- Viser un territoire intégré et connecté au sein des dynamiques économiques du silon alpin et de l'axe Lyon-Turin ;

- Viser un territoire résilient face aux défis climatiques et environnementaux.

Le projet de révision du SCOT Métropole Savoie a fait l'objet d'une évaluation environnementale. Cette évaluation et son résumé non technique figurent dans le rapport de présentation du dossier soumis à enquête publique. En vertu de l'article L104-6 du Code de l'urbanisme, le projet de SCOT révisé a été transmis à l'Agence Environnementale (MRAE). L'avis émis par la MRAE figure dans le dossier d'enquête publique.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique :

- En version dématérialisée sur le site internet dédié à l'enquête publique : <https://www.registre-dematerialise.fr/1628> et

- D'autre part sur support dématérialisé, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 pendant toute la durée de l'enquête publique sur le site suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/1628>

Le public pourra également consulter ses observations et propositions écrites à M. le Président de la commission d'enquête pendant toute la durée de l'enquête :

- Par voie postale au Syndicat Mixte Métropole Savoie, à l'adresse suivante :

Monsieur le Président de la commission d'enquête publique Syndicat mixte du SCOT Métropole Savoie

25, rue Jean-Pellerin - 73000 Chambéry

- Par courrier électronique à l'adresse suivante :

enquete@metropole-savoie.fr

Les observations et propositions écrites et orales du public pourront par ailleurs être transmises aux membres de la commission d'enquête au cours des permanences organisées aux lieux, jours et heures définies dans le tableau ci-après :

Le public pourra adresser ses observations et propositions sur le registre d'enquête publique, le projet de SCOT révisé, éventuellement modifié pour tenir compte des avis des Personnes Publiques Associées qui ont été joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera soumis à délibération du Comité Syndical de Métropole Savoie en vue de son approbation.

Le Syndicat mixte du SCOT Métropole Savoie est l'autorité responsable et compétente en matière de révision du SCOT Métropole Savoie. De ce fait, toute demande de communication de tout ou partie du dossier d'enquête publique doit s'effectuer par courrier auprès de M. le Président du Syndicat mixte Métropole Savoie (adresse ci-dessous) et sera également publiée sur le site internet de Métropole Savoie.

Syndicat mixte du SCOT Métropole Savoie

25, rue Jean-Pellerin - 73000 Chambéry

Tél. 04 79 62 91 28 - Mail : info@metropole-savoie.com

Site internet : www.metropole-savoie.com

Horaires d'ouverture : 8 h 30 - 12 h et 14 h 30 - 17 h

Le Président de Métropole Savoie

Localisation	Collectivités territoriales	Ouverture au public	Permanences
Secteur sud			
Chamoux-sur-Giron	Mairie de Chamoux-sur-Giron 18 place de la Mairie 73200 CHAMOUX-SUR-GIRON	Du lun. au ven. : 9h - 18h Du lun. au ven. : 9h - 18h Du lun. au ven. : 9h - 18h	17 octobre 2019 21 octobre 2019 25 octobre 2019
Cosse-Saint-Pierre	Mairie de Cosse-Saint-Pierre 48 Place de la Liberté - 73800 COSSE-SAINT-PIERRE	Lun. et ven. : 15h - 18h Mar. et ven. : 15h - 18h Du lun. au ven. : 9h - 18h	19 octobre 2019 23 octobre 2019 27 octobre 2019
Martinière	Mairie de Martinière Place Albert Serret 73200 MONTJALOUX	Du lun. au vendredi : 8h30 - 12h et 14h30 - 17h30 Du lun. au ven. : 9h - 12h	25 octobre 2019 29 octobre 2019 31 octobre 2019
Porte-de-Savoie	Mairie de Porte-de-Savoie 177 Place de la Mairie 73100 LES MARCHEES	Lun. : 14h30 - 18h Mar. - ven. : 9h - 12h Du lun. au ven. : 9h - 12h	22 octobre 2019 26 octobre 2019 30 octobre 2019
St-Pierre-d'Albigny	Mairie de St-Pierre-d'Albigny Rue Auguste Domergue 73200 ST-PIERRE-D'ALBIGNY	Lun. : 8h - 12h et 15h - 18h Mar. : 8h - 12h et 15h - 18h Du lun. au ven. : 9h - 12h	31 octobre 2019 3 novembre 2019 4 novembre 2019
Valgion-Lac-Rochette	Mairie de Valgion-Lac-Rochette 1 Place Albert Rey 73200 VALGION-LAC-ROCHETTE	Du lun. au ven. : 8h - 12h et 14h - 17h	6 novembre 2019 10 novembre 2019 14 novembre 2019

Les observations et propositions du public transmises par voie postale et celles écrites reçues par les membres de la commission d'enquête lors des permanences visées à l'article 7 seront consultables au siège de Métropole Savoie et par un lien accessible depuis le site internet de Métropole Savoie : <http://www.metropole-savoie.com>

Les observations et propositions du public transmises sur le registre dématérialisé ou par courrier électronique seront consultables à l'adresse suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/1628>

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête publique seront tenus à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture du Syndicat mixte Métropole Savoie, des EPCI et des lieux d'enquête (tableau ci-dessus), sur le registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/1628> et sur le site de Métropole Savoie : <http://www.metropole-savoie.com>

A l'issue de l'enquête publique, le projet de SCOT révisé, éventuellement modifié pour tenir compte des avis des Personnes Publiques Associées qui ont été joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera soumis à délibération du Comité Syndical de Métropole Savoie en vue de son approbation.

Le Syndicat mixte du SCOT Métropole Savoie est l'autorité responsable et compétente en matière de révision du SCOT Métropole Savoie. De ce fait, toute demande de communication de tout ou partie du dossier d'enquête publique doit s'effectuer par courrier auprès de M. le Président du Syndicat mixte Métropole Savoie (adresse ci-dessus) et sera également publiée sur le site internet de Métropole Savoie.

Syndicat mixte du SCOT Métropole Savoie

25, rue Jean-Pellerin - 73000 Chambéry

Tél. 04 79 62 91 28 - Mail : info@metropole-savoie.com

Site internet : <http://www.metropole-savoie.com>

Horaires d'ouverture : 8 h 30 - 12 h et 14 h 30 - 17 h

Le Président de Métropole Savoie

Le Syndicat mixte du SCOT Métropole Savoie est l'autorité responsable et compétente en matière de révision du SCOT Métropole Savoie. De ce fait, toute demande de communication de tout ou partie du dossier d'enquête publique doit s'effectuer par courrier auprès de M. le Président du Syndicat mixte Métropole Savoie (adresse ci-dessus) et sera également publiée sur le site internet de Métropole Savoie.

Syndicat mixte du SCOT Métropole Savoie

25, rue Jean-Pellerin - 73000 Chambéry

Tél. 04 79 62 91 28 - Mail : info@metropole-savoie.com

Site internet : <http://www.metropole-savoie.com>

Horaires d'ouverture : 8 h 30 - 12 h et 14 h 30 - 17 h

Le Président de Métropole Savoie

171905000

MAIRIE DE VILLARGONDAN

Avis d'enquête

Monsieur Philippe ROSSI, Maire de la commune de VILLARGONDAN (Savoie), à l'honneur de porter à la connaissance de la population, qu'une enquête publique a été prescrite sur le projet :

Plan général d'alignement des voies communales :

- Rue Philomène Durieux

- Rue Le Bourneau

Le dossier sera déposé pendant 1 mois au secrétariat de la commune de VILLARGONDAN, où les habitants pourront prendre connaissance et formuler leurs éventuelles observations sur le registre d'enquête :

du 14 octobre au 13 novembre 2019 inclus hors jours fériés les lundis de 14 h à 18 h,

et les mercredis et vendredis de 8 h 30 à 11 h 30.

Madame Muriel GIROUD, commissaire enquêteur tiendra permanence en Mairie :

- Lundi 14 octobre de 14 h à 18 h, et

- mercredi 13 novembre de 9 h 30 à 11 h 30.

Pour recevoir et consigner directement les déclarations et observations relatives au projet, qui seraient, éventuellement, formulées par les intéressés.

Les observations pourront également durant la période de l'enquête être déposées à l'accueil du secrétariat ou transmises directement par voie postale au commissaire enquêteur Mairie rue du Chef-lieu 73300 VILLARGONDAN.

Le dossier d'enquête sera également consultable sur le site internet de la commune : <http://www.mairie-villargondan.fr>

Les observations et les propositions du public pourront être également consultables pendant le délai de l'enquête par voie électronique à l'adresse : mairie@mairie-villargondan.fr

Monsieur le Maire de VILLARGONDAN

170206200

170206200

170206200

170206200

170206200

170206200

170206200

170206200

170206200

170206200

170206200

170206200

170206200

170206200

170206200

170206200

170206200

170206200

170206200

170206200

VIES DES SOCIÉTÉS

Constitutions de sociétés



Notaire

Le Sateur - 1, rue Sateur 73000 CHAMBERY

Avies de constitution

Suivant acte reçu par Maître Guillaume DEVRED, notaire associé membre de la SCP Christophe CASTILLON - Guillaume DEVRED et Magali EZANNO, titulaire d'un office notarial à CHAMBERY (Savoie), 1 Rue Sateur, le 7 septembre 2019, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement de CHAMBERY 2, le 13/09/2019, Dossier 2019 00039749, référence 7304P02 2019 N 01667, a été constituée la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Dénomination : "BLACKWOOD"

Forme : SOCIÉTÉ CIVILE

Capital Social : CENT EUROS (100,00 €).

Siège Social : CHINDRIEUX (73310), 345 route du Chef Lieu.

Objet Social : l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, à l'exception de la location en meublé, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés.

La société a pour objet de participer dans toutes sociétés immobilières, d'obtenir de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinées au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société.

Elle exerce toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère d'objet de la société.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS ;

Gérance : Monsieur Jérémy MARTELLET-FAUCONNET, demeurant à LYON (69007), 12 rue Sabine et Miroslav E. Madame Fiona PIN, demeurant à LYON (69007), 12 rue Sabine et Miroslav E.

Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de CHAMBERY.

Pour Avis, Maître Guillaume DEVRED

17082500

17082500

17082500

17082500

17082500

17082500

17082500

17082500

17082500

17082500

17082500

17082500